COLLEGE PRIVE ST EUGENE DE MAZENOD

Voyage à Verdun et Strasbourg 3èmes

Madame, Monsieur, Chers parents,

M. Gambini et Mme Bujoli-Minetti organisent, dans le cadre du programme d'histoire, de géographie et d'EMC, un voyage à Verdun et Strasbourg pour les élèves de 3èmes qui ne partent pas en voyage aux USA.

Ce voyage se déroulera du dimanche 05 février au samedi 11 février 2023. Les trajets se feront en autocar privé.

Départ du collège : dimanche 05/02 à 18h00 Retour au collège: samedi 11/02 à 08h00

Programme:

Voyage de nuit (12h00) en autocar.

° Arrivée à Verdun : lundi 26/02 à 08h00

Petit-déjeuner au Mac Do à l'arrivée

Matin : Visite de la Citadelle souterraine et du village

Midi: Repas à Verdun (à l'Abri des pèlerins)

Après-midi : Visite du champ de bataille des Hauts de Verdun et du Fort de Douamont

Soir : installation à l'auberge de jeunesse « Les Roches » à Saint Mihiel

° Verdun: mardi 07/02

Matin : Visite du Mémorial de Fleury et de l'Ossuaire de Douamont

Visite du Cimetière de Verdun, puis dépôt d'une rose / bleuet par les élèves sur une tombe dont le nom est relevé

Midi: Repas à Verdun (à l'Abri des pèlerins)

Après-midi : Visite du bois d'Ailly

Retour à l'auberge de jeunesse « Les Roches » à Saint Mihiel et recherches sur le site Mémoires des Hommes ou Grand Mémorial sur le soldat mort dont le nom a été choisi le matin

° Mémorial : mercredi 08/02

Matin : Visite guidée du mémorial d'Alsace Moselle

Midi: Repas sur place (pique-nique fourni par l'auberge de jeunesse)

Après-midi : Atelier « Demain, je m'engage en Europe »

Soir: installation à Strasbourg à l'Auberge de jeunesse The People Hostel

° Ligne Maginot et Strasbourg : jeudi 09/02

Matin: Visite des installations de la ligne Maginot - Fort Hackenberg + atelier sur la machine Enigma

Midi: Repas au Relais du Fort à Vecking

Après-midi: Visite du musée de la Seconde Guerre mondiale à Wantzenau

Soir: Retour à Strasbourg à l'Auberge de jeunesse The People Hostel

° Strasbourg : vendredi 10/02

Matin : Visite de la cathédrale et de son horloge astronomique et du quartier de la « petite France »

Midi: repas au restaurant Le Brasseur dans le centre historique de Strasbourg

Après-midi : Promenade en bateau sur les rivières du centre historique

Visite du centre-ville et achats de souvenirs.

Départ : 18 h 00.

Le repas du soir sera pris dans un restaurant d'autoroute.

° Arrivée au collège le samedi 11/02 à 08h00.

COLLEGE PRIVE ST EUGENE DE MAZENOD

<u>A apporter :</u> Pour le jour du départ :

un pique-nique froid et une gourde d'eau (le repas sera pris sur une aire d'autoroute)

vêtements très chaud + bonnet + écharpes + gants

vêtements de pluie

chaussures confortables et chaudes serviette de douche et affaires de toilette

carte d'identité

carte de sécurité sociale ou attestation de carte vitale

carte de mutuelle carnet de liaison bloc note + trousse argent de poche

en cas de maladie : si un traitement doit être pris pendant le séjour, mettre l'ordonnance et les médicaments dans une pochette séparée et la confier à un accompagnateur.

Le montant de la participation au séjour est fixé à <u>700,00</u> € par élève

Un chèque de réservation de <u>300,00 €</u> à l'ordre de Ogec Mazenod devra être rapporté avec le bulletin d'inscription dûment complété et signé.

Le règlement restant sera porté sur les prochaines factures :

Facture de <u>mars</u> : **200 €** Facture de <u>juin</u> : **200 €**

Une réunion d'information aura lieu le <u>vendredi 09 décembre à 18h00</u> au collège. Vous pourrez ramener le coupon d'inscription ainsi que le chèque au plus tard à ce moment là.

Pour ceux qui ne peuvent venir à la réunion, merci de rapporter le coupon + chèque au secrétariat de M. Gambini le vendredi 09 au matin au plus tard.

Cordialement

La Direction

Bulletin d'inscription au voyage à Verdun

accompagné d'un chèque d'acompte de 300€

Je soussigné (nom du responsable légal)		
responsable légal de l'élève :		
Nom	Prénom	Classe:

ayant pris connaissance de toutes les modalités du séjour, je demande l'inscription de mon enfant et m'engage à régler l'intégralité de la somme due suivant l'échelonnement prévu.

Cette inscription vaut engagement et nous ne procéderons à aucun remboursement en cas de désistement de votre part ou d'exclusion de la participation pour motif disciplinaire.

Signature (précédée de la mention "Bon pour accord")